



Marne
LE DÉPARTEMENT

marne•fr

RAPPORT D'ACTIVITÉ DES SERVICES

● 2023



Sommaire

Édito	3
La Marne en chiffres	4
Le pôle Solidarités	
L'aide à l'enfance et à la famille	7
Le soutien aux personnes âgées.....	8
L'accompagnement des personnes handicapées	9
L'accompagnement des bénéficiaires du RSA.....	10
Des services de proximité pour un territoire solidaire.....	11
Le pôle Routes et Mobilités	
Les investissements routiers	13
L'entretien et l'exploitation des routes départementales	14
Une organisation des services routiers au plus près du terrain	15
Le pôle Jeunesse Culture et Sport	
Les collèges	17
Le sport, la jeunesse et le tourisme	18
La culture.....	19
Le pôle Bâtiments et Territoires	
Le patrimoine départemental	21
Le développement territorial et l'environnement.....	22
La plateforme de Vatry.....	23
La transition énergétique	24
La direction des Finances et du Numérique	27
La direction des Ressources Humaines	29
La direction de la Communication	31
La direction Juridique	33



Le mot du Directeur général des services

Jean-Luc Bœuf

Annualité. Ce rapport 2023 présente les activités du conseil départemental de la Marne conduites par ses services pour l'année écoulée.

Actions. Proche de chaque Marnais, le conseil départemental de la Marne agit au profit de tous. Des solidarités aux investissements, à l'entretien des routes départementales, des collèges à l'environnement, de la culture au tourisme, ce bilan se veut synthétique et précis.

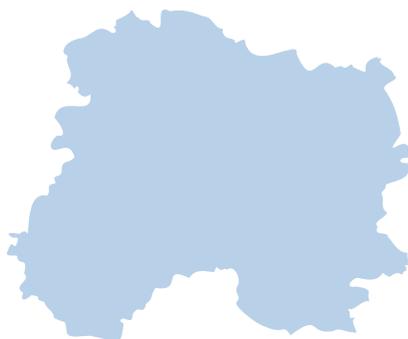
Panorama. Ce rapport est l'occasion de rendre hommage à tous les services qui rendent possible la réalisation des actions du conseil départemental.

Bonne lecture !

La Marne en chiffres

8 169 km²
la superficie de la Marne

23 cantons



611
communes

14
intercommunalités



564 108
habitants (estimation 2023)



2 193 agents départementaux
(dont 475 assistants familiaux) au service des Marnais

59 collèges
47 publics
12 privés



27 535
collégiens
dont **5 847**
dans le privé



1,8 million
de repas servis
par an dans les
collèges publics



4 169 km
de routes départementales



1 017
ponts entretenus

8 717

bénéficiaires de l'APA (Allocation
Personnalisée d'Autonomie)

2 621

bénéficiaires de la PCH
(Prestation de Compensation du
Handicap) pour les adultes
et les enfants

13 674

foyers bénéficiaires du RSA
(Revenu de Solidarité Active)



20 000

familles accompagnées

2 143

assistants maternels

5 443

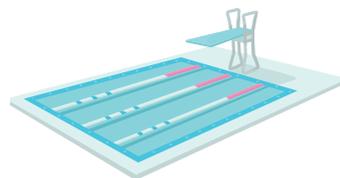
enfants de 3 à 4 ans ont bénéficié d'un
bilan de santé en école maternelle

1 644 enfants pris en charge
par l'aide sociale à l'enfance



204 km

d'itinéraires
cyclables dans la
Marne



400

projets d'aménagement
locaux et associatifs accompagnés
en moyenne par an



Le pôle Solidarités

Le pôle Solidarités est composé de 3 directions comprenant 10 services situés au siège à Châlons-en-Champagne et dans quatorze circonscriptions de solidarité et un service de prévention spécialisée, répartis sur les territoires. Il représente aujourd'hui 627 agents dont 191 dans les services centraux et 436 en circonscriptions. À ces chiffres, s'ajoutent les 475 assistants familiaux et 131 agents du foyer départemental de l'enfance.

1 233 agents dont
627 agents en central
et dans les circonscriptions,
475 assistants familiaux,
131 agents au foyer de l'enfance.

14 circonscriptions
de la solidarité départementale

354,32 M€ : budget 2023

L'aide à l'enfance et à la famille

La prévention, la promotion de la santé de la famille et de l'enfant et l'accompagnement des parents dans leur rôle éducatif s'inscrivent au cœur de la politique d'action sociale et médico-sociale du Département. La Protection Maternelle et Infantile (PMI) y occupe une place déterminante en matière de prévention primaire, en proposant gratuitement aux familles l'accompagnement médico-social des femmes enceintes et des enfants de moins de 6 ans, tandis que le service de l'aide sociale à l'enfance agit en prévention secondaire et en protection. Les dépenses s'élèvent à 101,5 M€.



La prévention des difficultés familiales

105 assistants sociaux dans 14 circonscriptions de la solidarité viennent en aide à 20 000 familles en difficulté, en favorisant la prévention des dysfonctionnements familiaux, l'insertion sociale et l'autonomie.

1 997 informations préoccupantes ont été traitées par la Crip (cellule de recueil des informations préoccupantes). Des mesures d'assistance éducative ont été engagées pour 2 905 enfants.

La protection de l'enfant

Le nombre de placements d'enfants s'est stabilisé en 2023, cependant à son plus haut niveau : + 167 enfants en 3 ans. Les profils de plus en plus complexes perdurent (45 % des enfants confiés ont un suivi psychologique ou pédopsychiatrique). Ainsi 1 644 enfants sont accueillis par les 475 assistants familiaux, dans les 12 maisons d'enfants à caractère social (MECS) ainsi qu'au Foyer de l'Enfance pour 458 places ainsi que dans les foyers jeunes travailleurs et lieux de vie.

259 MNA (mineurs non accompagnés) sont également pris en charge dans les foyers.

La prévention périnatale dès le plus jeune âge

Les sages-femmes ont effectué 777 visites à domicile pour la surveillance de la grossesse et l'accompagnement à la parentalité. 2 161 nourrissons ont été examinés en consultations médicales de prévention. Les puéricultrices ont procédé à des bilans de santé pour 6 709 enfants de 3 à 4 ans en école maternelle pour la vérification des vaccinations, examen de la santé bucco-dentaire, dépistage précoce des handicaps ou des déficiences.

 Le Département de la Marne dispose de modes de garde du jeune enfant qui répondent aux besoins des Marnais : 2 143 assistants maternels agréés pour 7 620 places d'accueil et 4 994 places d'accueil collectif pour 216 structures. Le taux d'équipement est de 78 %, supérieur à la moyenne nationale.

417 femmes vues
par les sages-femmes

2 550 enfants
vus à domicile par les
puéricultrices

1 644 enfants confiés
à l'aide sociale à l'enfance

Le soutien aux personnes âgées

Le soutien aux personnes âgées constitue une des 4 grandes compétences du Pôle Solidarités. Permettre à toute personne âgée de poursuivre sa vie dans de bonnes conditions quels que soient son état de santé, ses ressources et dans le respect de ses choix, tels sont les objectifs que le Département s'assigne en tant que chef de file de l'action sociale en faveur des personnes âgées et de leurs proches aidants. Il y a consacré 69,1 M€ en 2023.



Le choix de vie à domicile

Attentif aux besoins des personnes âgées, il accompagne la perte d'autonomie dans le cadre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), en évaluant les besoins, et en mettant en place les prestations et services à domicile et en établissement.

- 8 717 bénéficiaires (3 751 APA domicile, 4 966 APA établissement)
- 3 950 nouvelles demandes et révisions par an
- 1,2 million d'heures d'aide à domicile
- Des dépenses de 38 M€

L'habitat alternatif

Par convention avec la CNSA, il s'est engagé dans l'aide à la vie partagée qui a permis d'impulser et de financer des nouveaux modes d'habitat inclusif : 17 habitats partagés pour 182 places, soit un coût de 540 000 € par an. Cette action est complémentaire du centre ressources du logement adapté (Evologis) et de la maison mobile « Truck Comal », qui présentent au public et aux professionnels les adaptations et matériels possibles du logement.

Le choix de vie en établissement

Il veille à proposer une offre équilibrée de réponses pour tous les territoires par l'autorisation et le soutien de places en Résidence Autonomie et EHPAD : 33 résidences autonomie pour 2 222 places, 4 petites unités de vie pour 93 places, 47 EHPAD pour 5 201 places. Le taux d'équipement de la Marne est de 101,7 places pour 1 000 habitants de 75 ans et +, supérieur à la moyenne nationale.

Il apporte une aide financière à l'hébergement en EHPAD au titre de l'aide sociale, pour 1 026 personnes âgées et un coût net moyen de 11 M€.



+ Il impulse et accompagne des actions de prévention organisées par les associations et les résidences autonomie pour lutter contre la perte d'autonomie, l'isolement social, via la conférence des financeurs pour 1,7 M€. Il pilote et finance les 10 CLIC du territoire qui ont accompagné 9 100 personnes. Le budget qui y est consacré est de + d'1 M€.

8 717 bénéficiaires de l'APA

1,2 million
d'heures d'aide à domicile

52 services d'aide à domicile

L'accompagnement des personnes handicapées

Le Département s'inscrit résolument dans une société inclusive, en étant présent aux côtés des personnes en situation de handicap, afin de leur permettre de choisir leur parcours de vie, en fonction de leurs besoins et de leurs capacités. Il a consacré 84,45 M€ à la politique du handicap en 2023.



Le maintien à domicile

Il intervient en soutenant le maintien à domicile par la mise en place et le financement de la PCH (prestation de compensation du handicap) pour 2 621 bénéficiaires, et l'ACTP (allocation compensatrice tierce personne) pour 644 bénéficiaires.

14 SAVS (services d'accompagnement à la vie sociale pour adultes) et 4 SAMSAH (services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés) accompagnent les personnes pour une vie en milieu ordinaire (787 places) ainsi que 2 services d'aide et d'accompagnement à domicile spécialisés. Les dépenses s'élèvent à 34,3 M€.

L'aide à l'hébergement

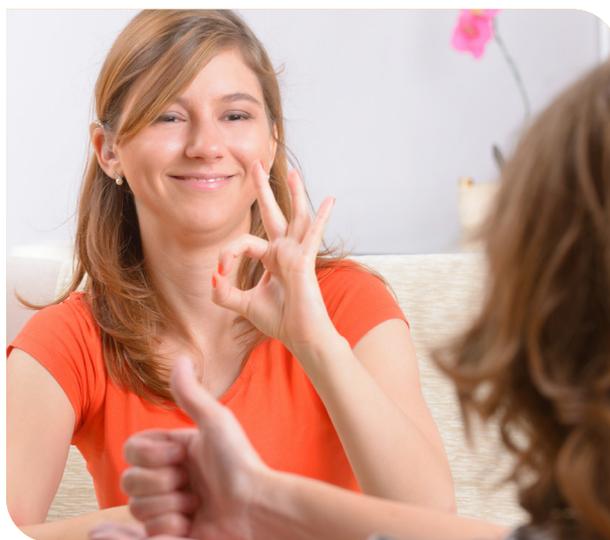
Le Département dispose d'une palette de possibilités s'adaptant au degré d'autonomie des personnes pour 1 095 places et une dépense de 57,8 M€ : 8 foyers d'hébergement annexés à un ESAT, 13 foyers de vie, 13 foyers d'accueil médicalisé, 15 services d'activités de jour. De plus, 77 personnes sont accueillies en Belgique, 90 en familles d'accueil et 21 en EHPAD.

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

Le Département exerce la tutelle administrative et financière du Groupement d'Intérêt Public (GIP) MDPH, qui a pris en compte en 2023 près de 15 000 dossiers pour 35 000 demandes, soit une progression de plus de 7 % qui se confirme au niveau national. La MDPH a cette année encore réduit son délai moyen de traitement des dossiers à 2,5 mois en moyenne annualisée.



 Le choix de s'inscrire dans de nouvelles formes d'habitat intermédiaire entre le domicile et l'établissement a permis d'accompagner la création et le financement de 20 habitats inclusifs dédiés aux personnes en situation de handicap pour 199 habitants.



2 621 bénéficiaires de la PCH

1 103 places en établissements pour adultes handicapés

35 000 demandes de prestations ou orientations faites à la MDPH

L'accompagnement des bénéficiaires du RSA

La politique d'insertion marnaise, outre le financement des allocations RSA, propose, en fonction de l'évaluation sociale et professionnelle des difficultés mais aussi des potentialités des personnes, tout un panel d'accompagnements et d'actions adaptés. Le budget consacré à la politique d'insertion s'est élevé à 99,27 M€. Dès lors qu'un projet professionnel et un retour à l'emploi sont possibles, ils deviennent l'objectif de l'accompagnement. En effet, l'accès à l'emploi demeure le meilleur vecteur d'insertion et d'autonomie pour chacun des 13 674 bénéficiaires du RSA.

L'insertion professionnelle

Elle est constituée par des actions de coaching individuel et collectif, d'accompagnement à la création d'entreprise, d'essais en milieu de travail, de partenariats avec les agences d'intérim, de l'utilisation de la plate-forme actif51 (rapprochement de l'offre et la demande d'emploi avec géolocalisation) qui a généré 1 040 sorties vers l'emploi depuis sa création en 2018.



L'insertion socio-professionnelle

Afin de lever les freins à l'emploi, sont mis en œuvre 23 ateliers de chantiers représentant 250 CDDI (contrats à durée déterminée d'insertion), 150 contrats emploi compétences dans les collèges, les associations, au sein des services départementaux, l'accompagnement global avec Pôle emploi (accompagnement par un conseiller Pôle emploi et un chargé de mission RSA) qui totalisent 659 sorties vers l'emploi en 2023.

L'insertion sociale

Des actions d'accompagnement personnalisé à la santé, de renforcement du lien social (ateliers de socialisation, ateliers d'intégration...), concernant des compétences de base (ateliers numériques, diagnostics de compétences, apprentissage de la langue, école de la deuxième chance) sont organisées afin de maintenir un rôle d'amortisseur social.

 La plateforme d'évaluation et d'orientation, chargée d'établir un diagnostic socio-professionnel des entrants au RSA, a convoqué 2 700 bénéficiaires du RSA. Parmi eux, 57 % relèvent d'un parcours professionnel accompagné, 28 % relèvent d'un parcours social et 15% d'un parcours professionnel autonome.

13 674 bénéficiaires du RSA

Grâce aux actions déployées :

- 804 ont retrouvé un emploi
- 639 sont entrés en formation

650 aides financières accordées dans le cadre du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL)

Des services de proximité pour un territoire solidaire

14 circonscriptions de la solidarité départementale (CSD)

CSD Reims

Pont de Laon
15 rue Deville

Europe
144 boulevard Pommery

Porte Mars
21 rue Voltaire

Jadart
21 rue Voltaire

Ruisselet
26 rue Jean-Louis Debar

Croix Rouge
26 rue Jean-Louis Debar



CSD Fismes

15 faubourg de Soissons

CSD Witry-lès-Reims

90 avenue des Nelmonts

CSD Sainte-Ménéhould

43 avenue Victor Hugo



CSD Épernay

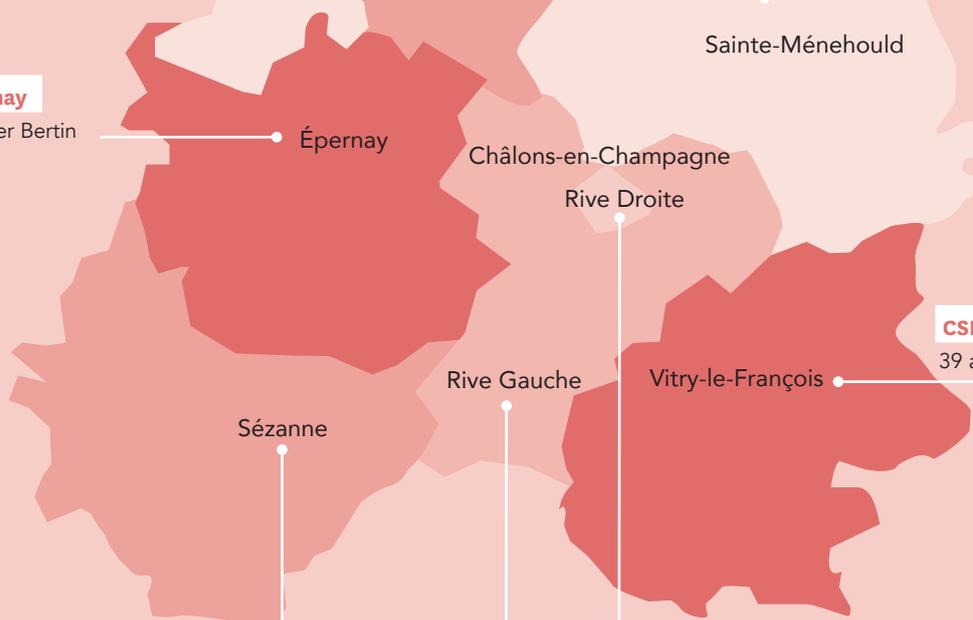
22 rue Léger Bertin

Châlons-en-Champagne

Rive Droite

CSD Vitry-le-François

39 avenue du Colonel Moll



CSD Sézanne

21 avenue Jean Jaurès

Rive Gauche

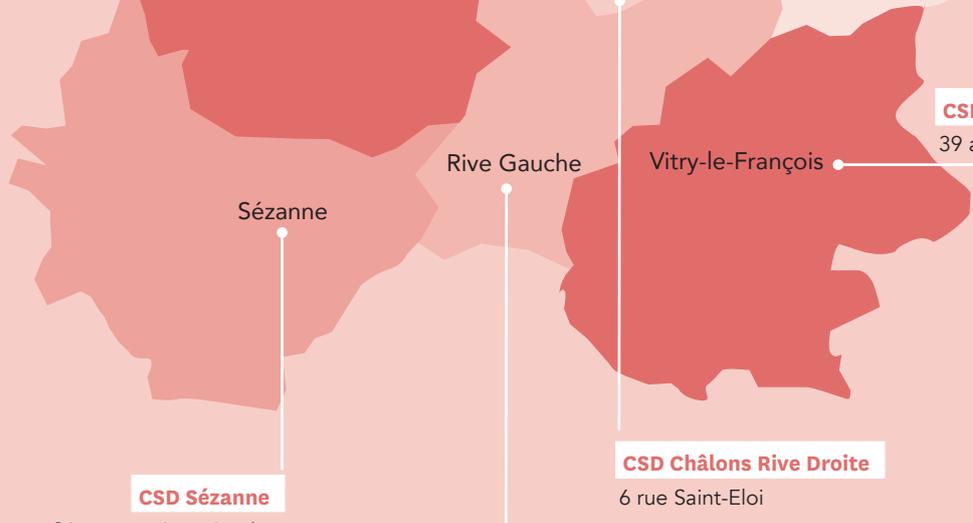
Vitry-le-François

CSD Châlons Rive Droite

6 rue Saint-Eloi

CSD Châlons Rive Gauche

18 rue du 372° RALVF





Le pôle Routes et Mobilités

Le pôle Routes et Mobilités est constitué de 10 services dont 4 CIP (circonscriptions des infrastructures et du patrimoine), regroupant 330 personnes réparties sur 25 sites géographiques.

Ses missions principales sont l'aménagement, l'entretien et l'exploitation de la voirie départementale, la gestion du domaine public routier départemental, le soutien aux communes et structures intercommunales pour l'aménagement de leur voirie et enfin la gestion du parc automobile et du matériel (achat et entretien).

330 agents

4 circonscriptions des infrastructures et du patrimoine

24 centres routiers départementaux

4 169 km de routes départementales

125 km d'itinéraires cyclables réalisés par le Département en tant que maître d'ouvrage

1 017 ponts

34,7 M€ : budget 2023

Les investissements routiers

Avec la préoccupation constante d'améliorer la sécurité routière des usagers et de maintenir de bonnes conditions de circulation, le Département réalise de nombreux travaux pour entretenir, moderniser et sécuriser son réseau routier. Malgré un contexte économique d'inflation des matières premières, en particulier des produits bitumineux, les travaux d'investissement sont restés soutenus avec un montant de 20,4 M€ en 2023.



Les travaux de réhabilitation des routes départementales

Les opérations de réhabilitation consistent à engager des travaux de réparation spécialisés, de renforcement, voire d'élargissement de la chaussée afin d'améliorer la sécurité et le niveau de service offert aux usagers. En 2023, 4 opérations majeures ont été menées permettant de réhabiliter plus de 14 km de routes départementales.

Les travaux d'ouvrages d'art

Les ouvrages constitués des ponts et des murs de soutènement font l'objet d'une surveillance régulière permettant de vérifier leur état et programmer des opérations d'entretien, de remise en état, ou de reconstruction. En 2023, un budget de 4,1 M€ a permis d'assurer notamment la rénovation du pont RD201 franchissant les voies ferrées de la SNCF à Épernay, de lancer la reconstruction du pont permettant à la RD944 de franchir la RD8 à Sillery et la restauration spécialisée de 5 autres ouvrages.

1,6 M€

de subventions voirie versées aux communes ou intercommunalités

59 audits de sécurité réalisés à l'attention des communes en vue de sécuriser les traverses départementales

41 tronçons de routes (183 km) ont fait l'objet d'une inspection de sécurité routière (177 améliorations réalisées en 2023 suite à ces inspections)

Les traverses d'agglomération

L'aménagement des traverses d'agglomération s'inscrit dans une démarche conjointe avec la commune de sécurisation, prise en compte des modes doux et d'amélioration du cadre de vie. En 2023, 8 traverses ont été mises en chantier pour un montant de 2,7 M€. Par ailleurs, 9 traverses ont fait l'objet d'études approfondies en vue d'une programmation en 2024.

+ Le giratoire de la Veuve

Le Département a assuré la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre de la sécurisation de l'échangeur autoroutier de La Veuve, par délégation de maîtrise d'ouvrage et pour le compte de l'État, de la Sanef et de la CCI. Cette opération a consisté en l'aménagement d'un carrefour giratoire et en la sécurisation d'un tourne-à-gauche à l'intersection de la RN44, de l'A4, de la RD 21, et de l'accès à la zone d'activités de La Veuve.



L'entretien et l'exploitation des routes départementales

Les services déconcentrés du Pôle Routes et Mobilités déployés sur l'ensemble du territoire (24 sites) et leur personnel d'exploitation (300 agents), assurent l'entretien du réseau routier avec un objectif de maintien de la sécurité et d'une bonne viabilité de ce dernier. Ils assurent également le lien direct entre les usagers de la route, les collectivités territoriales (communes et intercommunalités), les services de l'État et les autres services du Département.

Les travaux d'enduisage

Ces travaux d'entretien préventif des routes sont réalisés en régie. Il s'agit d'une technique de mise en œuvre d'une couche liquide de bitume sur la chaussée, recouverte par un tapis de gravillons. Le bitume assure l'étanchéité du revêtement et le collage des gravillons, ces derniers assurant l'adhérence à la route. En 2023, environ 180 km de routes départementales ont été enduites.

La viabilité hivernale

Du 15 novembre au 15 mars, le Département met en place un dispositif de viabilité hivernale s'appuyant sur une surveillance du réseau routier et des moyens d'intervention constitués de 62 saleuses, 92 tracteurs d'agriculteur en cas de neige et d'un stock de 8 000 tonnes de sel. En 2023, ce dispositif a été déclenché à 43 reprises et 1 953 tonnes de sel ont été utilisées.



La veille qualifiée

Le Centre d'Information et de Gestion du Trafic est le point d'entrée unique et permanent qui assure la réception et la circulation des informations routières, ainsi que le suivi des interventions des équipes du Département. En 2023, il a traité 1 822 événements signalés (accidents, incidents ou obstacles) et 585 manifestations sportives ou sociales.



+ Une expérimentation d'enrobés biosourcés

Le Département, en collaboration avec la société Colas, a expérimenté un nouvel enrobé biosourcé à base de liant végétal. Mis en œuvre sur la RD31 au niveau de la sucrerie de Bazancourt, cet enrobé vise à réduire de 30% les émissions de CO₂ par rapport à un enrobé classique. Cette expérimentation permettra d'étudier le comportement du matériau sous un fort trafic de poids lourds. Le chantier s'est déroulé sur 3 jours et a permis de rénover un peu plus de 1,2 km de chaussée avec l'utilisation de 1 400 tonnes d'enrobés biosourcés.

55 km de chaussées en enrobés renouvelés

37,8 millions de m² de surface fauchée

407 tonnes de déchets ramassés sur les abords routiers

332 interventions sur accident

Une organisation des services routiers départementaux au plus près du terrain



-  Circonscriptions des infrastructures et du patrimoine

-  Annexes des circonscriptions des infrastructures et du patrimoine

-  Centres routiers départementaux

-  SAERD

-  Annexes du SAERD

CIP Centre-Est
37, rempart du Nord - BP 18
51601 SUIPPES cedex

CIP Nord
12, rue André F.J Rieg - BP 351
51688 REIMS cedex 2

CIP Ouest
2, rue des Loriots-Vertus - BP 106
51130 BLANCS-COTEAUX

CIP Sud-Est
21, rue Saint-Jacques - BP 30418
51308 VITRY-LE-FRANÇOIS



Le pôle Jeunesse Culture et Sport

Le Département prête une attention toute particulière à la qualité du cadre de vie des Marnais et des Marnaises. Dans le cadre de ses compétences obligatoires (collèges, lecture publique, archives départementales...) ou par le biais de politiques volontaristes et engagées (aides aux associations culturelles et sportives, développement touristique...) il contribue à l'épanouissement des habitants sur tout le territoire et au rayonnement de la Marne.

506 agents dont
440 dans les collèges publics

21,65 M€
pour les dépenses
de fonctionnement

9,87 M€ pour les
dépenses d'investissement

Les collèges

Les années collèges revêtent une importance toute particulière dans le parcours scolaire des jeunes, marquées par la découverte de nouvelles disciplines et une montée en puissance de l'autonomie des adolescents. Le Département consacre ainsi des moyens conséquents, en fonctionnement et en investissement, pour que les collégiens vivent bien au collège et y réussissent le mieux possible. Entretien et modernisation du bâti, équipement performant et innovant, offre de restauration de qualité et de proximité sont quelques-unes des priorités départementales en matière de politique éducative.

Des locaux accueillants

Les agents départementaux veillent au quotidien à l'entretien des locaux pour accueillir qualitativement en toute sécurité les élèves et les personnels.

Afin de limiter la pénibilité et les risques pour ces métiers clés dans le bon fonctionnement des établissements, la collectivité a lancé en 2023 une expérimentation sur l'entretien des locaux dans 4 collèges volontaires. Cette méthode innovante, au-delà de l'acquisition de matériels plus ergonomiques, vise également une réduction importante de l'utilisation de l'eau et des produits chimiques dans les process de nettoyage. Elle allie donc qualité du service rendu aux usagers des collèges et qualité de vie au travail.

Les nouveaux usages du numérique pour l'enseignement

Modernisation des réseaux, haut-débit et wifi comptent parmi les axes de travail majeurs tout comme le soutien à des projets pédagogiques. En 2023, une expérimentation de déploiement du wifi a été lancée dans 4 collèges. Cette phase expérimentale permettra de s'assurer de la satisfaction technique et des nouveaux usages avant une éventuelle montée en puissance dans d'autres sites. Le Département a répondu par ailleurs à l'appel à projets Webradio en équipant les collèges demandeurs en matériel adapté.

27 535 collégiens
dans 59 collèges (publics et privés)

440 agents
mobilisés au quotidien

163 000€ consacrés
à l'éducation artistique et culturelle
ayant touché 5 418 collégiens

Une restauration attractive

Comme chaque année, environ 1,8 million de repas ont été produits en 2023. Leur tarif n'a pas fait l'objet d'une augmentation en 2023, afin de préserver le pouvoir d'achat des familles (3,60 € le repas quand le coût de revient réel approche les 9 €). Le Département encourage par ailleurs les établissements à se fournir autant que possible en circuits de proximité. Plus de 110 producteurs et fournisseurs locaux ont travaillé avec les collèges pour des achats représentant un volume financier total d'environ 2,25 M€.

 L'année 2023 a vu la première action concrète du Conseil Départemental des Jeunes : le repas solidaire du CDJ. Cette initiative, menée dans toutes les restaurations scolaires en régie des collèges publics, a permis de redistribuer des fonds à 3 associations œuvrant dans les thématiques du mandat (environnement, solidarité...).



Le sport, la jeunesse et le tourisme

Les valeurs du sport : respect de soi et des autres, engagement, solidarité font pleinement écho aux ambitions du Département dans les politiques qu'il déploie au quotidien pour ses habitants. Des moyens importants ont encore été consacrés en 2023 pour soutenir le sport sous toutes ses formes et sur tout le territoire. Le Département s'est également attaché à faire valoir ses atouts touristiques pour faire connaître, et apprécier, la Marne.

Un soutien marqué aux acteurs du sport

Le budget de fonctionnement dédié au sport s'est élevé, dans cette année préolympique, à 1,28 M€ dont 65% sont utilisés pour soutenir directement près de 300 clubs qui offrent à nos jeunes marnais une pratique sportive de qualité, encadrée par des professionnels ou des bénévoles qualifiés. Cette part augmente régulièrement depuis 2017, participant ainsi à la structuration du réseau associatif sportif, via l'aide au « sport performance » et à l'emploi sportif. Au-delà des résultats historiques de ces clubs têtes de réseau, le nombre de licenciés progresse, traduisant la bonne fonction éducative et sociale du sport institutionnalisé marnais.



Le développement des mobilités douces, une priorité

Source d'attractivité touristique et offre de service de loisirs pour les habitants, la mise en œuvre du Plan départemental des Véloroutes a été marqué en 2023 par l'inauguration de deux nouveaux itinéraires cyclables : la section de véloroute nationale entre Moncetz-Longevas et Vitry-le-François et l'itinéraire départemental en route partagée entre Reims et Épernay. 900 000 € ont été investis en étude et travaux en 2023.

La Marne, un territoire attractif pour les touristes

2023 enregistre un développement significatif de l'activité touristique dans le département (+3%), portée par la venue de clientèles étrangères. L'année a été marquée par le lancement de la plateforme œnotourisme par l'Agence de développement touristique. Un point d'orgue de l'année a été la célébration des 70 ans de la Route du Champagne.

+ L'inauguration festive le 10 juin à Soulanges, du nouveau tronçon de véloroute entre Moncetz-Longevas et Vitry-le-François a été un moment marquant de 2023. Les élus du Conseil Départemental des Jeunes ont donc pu découvrir cette voie verte reliant désormais Dormans, Épernay, Châlons-en-Champagne et Vitry-le-François. Le montant des travaux est de 4,7M€, avec une participation financière de l'État (DSID, 25%), de l'Union Européenne (Feder, 21,5%), de la Région Grand Est (8,5%) et de la Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne (0,5%). Les travaux ont duré 16 mois.



2 M€

en équipements sportifs

204 km

d'itinéraires cyclables
sont désormais ouverts dans
la Marne

10,6 millions

de nuitées en hébergements
touristiques, soit +8,8%

La culture

Permettre à tous les Marnais et Marnaises de vivre une expérience culturelle est le cœur de la stratégie culturelle départementale. Soutien aux structures sur tout le territoire (associations, écoles de musiques, équipements labellisés...), organisation du festival Itinéraires ou encore Orchestre symphonique départemental des jeunes marnais, sont autant d'axes pour une offre culturelle diversifiée et de qualité.

Une redécouverte du passé textile rémois

Les Archives départementales ont présenté dans leur centre rémois, une exposition intitulée «De fil en aiguille, l'industrie textile à Reims», qui a rencontré un franc succès permettant à plus de 1 000 visiteurs de redécouvrir cette activité industrielle qui fit la fortune de la ville au 19^e siècle, et qui perdura jusqu'à la fin du 20^e siècle. Cette exposition était organisée en partenariat avec les archives municipales et communautaires de Reims ainsi que la bibliothèque municipale Carnegie, qui accueillait une seconde exposition. Des archives privées ont également pu être collectées à cette occasion.



1,5 M€

alloué aux partenaires culturels

2 977 visiteurs (adultes et scolaires)
sur les sites des Archives départementales
de Reims et Châlons et 160 584 internautes

3 243 personnes sur le festival Jardin
des Mots dont 1 401 personnes sur les
spectacles



Collèges en scène

Pierre angulaire de la politique départementale en faveur d'une ouverture culturelle pour les collégiens, l'année 2023 a été marquée par la mise en œuvre de projets estampillés « Conseil départemental des jeunes » faisant écho aux préoccupations des jeunes élus. Quatorze projets ont été conduits dans les collèges volontaires et ont permis aux collégiens de rencontrer des artistes, des univers de création, et de vivre une expérience concrète avec des structures culturelles locales.

Vers une nouvelle offre culturelle itinérante

La bibliothèque départementale a travaillé, tout au long de l'année 2023, à l'élaboration d'un nouveau concept d'itinérance de la lecture publique : héritier des bibliobus, un véhicule d'un format plus compact et au mobilier modulable a été imaginé pour permettre de déployer une offre culturelle dans les territoires éloignés des bibliothèques. Pour concevoir le véhicule, son aménagement et son identité graphique, l'équipe a réfléchi pendant 3 jours lors d'un « marathon créatif »



Piloté par le Département, le Réseau artistique numérique départemental a été mis en service en octobre 2023. Il propose aux établissements d'enseignement artistique un accès à une plateforme numérique et pédagogique favorisant les échanges enseignants-élèves et inter-écoles. 20 écoles de musique de la Marne sont désormais adhérentes du Rand, outil innovant unique au niveau national.

réseau
artistique
et numérique
départemental
rand



Le pôle Bâtiments et Territoires

L'année 2023 s'est inscrite dans la continuité de 2022 avec la poursuite des actions menées en faveur de la transition énergétique et écologique : rénovation énergétique des bâtiments et collèges, développement de la gestion technique centralisée des équipements de chauffage, poursuite du remplacement des sources d'éclairage par des Led, démarche paysages et énergies, bilan des gaz à effet de serre, création du Sydéar et démarches visant à obtenir le label aérobiodiversité pour l'aéroport de Vatry.

L'ensemble du pôle poursuit sa mobilisation sur l'ensemble de ces thématiques, tout en assurant ses missions habituelles.

4 services
1 cellule aménagement - Vatry
et 1 chargée de mission numérique

65 agents

29,5 M€
de dépenses d'investissement
réalisées

9,16 M€
de dépenses de fonctionnement
réalisées

Le patrimoine départemental

Le Département est propriétaire de près de 200 bâtiments, dont 47 collèges publics, répartis sur l'ensemble du territoire. L'année 2023 a été marquée par la poursuite de sa politique d'investissement sur son patrimoine avec comme opérations phares, la construction du gymnase du collège Louis Grignon à Fagnières, la poursuite de la réhabilitation et de l'extension du SDIS à Fagnières ou encore le bâtiment de la circonscription de la solidarité départementale Europe à Reims, afin d'offrir de meilleures conditions d'accueil.

La poursuite des travaux d'accessibilité dans les bâtiments accueillant du public

L'objectif fixé d'amélioration des conditions d'accessibilité du patrimoine départemental conduit à poursuivre en 2023 le programme engagé depuis déjà plusieurs années au titre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP).

Les sites des collèges Stéphane Mallarmé à Fère-Champenoise, Jean Monnet à Épernay ou encore le Musée la Bertauge à Somme-Vesle ont ainsi fait l'objet d'aménagements favorisant l'accueil de publics handicapés (cheminements modifiés, bandes podotactiles, sanitaires, ...).

La troisième vague de modernisation ou de remplacement d'ascenseurs a débuté en 2023 avec la réalisation de 4 ascenseurs dans les collèges Mont d'Hor à Saint-Thierry, Gisèle Probst à Vitry-le-François, Saint-Remi à Reims, ainsi que l'îlot Saint-Éloi, rue Carnot à Châlons-en-Champagne.

L'optimisation de la maintenance grâce aux interventions réalisées en régie

Les services techniques du Département interviennent également en régie sur l'ensemble du patrimoine départemental :

- Pour les collèges : 140 opérations sont à recenser dans les domaines de l'électricité, du câblage informatique, de la rénovation de logements et locaux, du remplacement de serrurerie....

À titre d'exemple et toujours dans un souci de réduction des dépenses énergétiques, ce sont plus de 4 000 dalles Led qui ont été installées par cette régie et 35 collèges sur 47 ont déjà bénéficié d'un relamping partiel.

- Pour les autres bâtiments : 1 979 interventions ont été réalisées dans des domaines différents (réparations de plomberie, serrurerie, électricité, préparation des salles, transport de documents, entretien des espaces verts, gestion et entretien du parking).

Il est à noter que le nombre d'interventions a augmenté de 52 % entre 2022 et 2023.

Les équipements de sécurité incendie

Tous les établissements recevant du public doivent comporter des équipements de sécurité en parfait état de fonctionnement afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes. La modernisation ou le remplacement d'équipements (alarmes, sirènes, ...) ont été réalisés au sein de 6 sites, soit 4 collèges : Georges Braque à Reims, Victor Duruy à Châlons-en-Champagne, La Source à Rilly-la-Montagne, et Pierre de Coubertin à Cormontreuil, ainsi que dans le Foyer Jacques-Paul Bru à Épernay et à l'aéroport de Vatry.

À la suite des commissions périodiques de sécurité, des avis favorables au fonctionnement ont été émis pour l'ensemble de notre patrimoine bâti.

Près de **200** sites répartis sur 600 000 m² (dont 47 collèges publics)

23 M€ de dépenses d'investissement et **3 M€** de dépenses de fonctionnement en 2023.



La reconstruction de la CSD Europe à Reims

En tant que première mission du Département, la politique d'investissement menée sur le patrimoine départemental concerne naturellement les sites dédiés aux solidarités. L'année 2023 a ainsi été marquée par le lancement de l'opération de reconstruction de la CSD Europe pour un investissement de 6 M€. Cette dernière permettra à la quarantaine d'agents, dont la Crip (cellule de recueil des informations préoccupantes) liée à la protection de l'enfance en France, d'accueillir les usagers dans les meilleures conditions et d'offrir un service public de proximité à destination des jeunes, des familles et des personnes âgées et handicapées.

Le développement territorial et l'environnement

Garant des solidarités territoriales, le Département contribue à l'attractivité et au développement durable : accès aux services en milieu rural, lutte contre les déserts médicaux, pactes territoriaux. Il est directement impliqué dans l'aménagement foncier, l'agriculture, la politique de l'eau, l'environnement, la transition écologique et énergétique sans oublier l'enseignement supérieur et la bioéconomie.

Vignoble et changement climatique : Qanopée

La viticulture est profondément impactée par les bouleversements climatiques. En réponse, 3 vignobles se sont associés autour du projet Qanopée avec pour ambition la construction, à Oger, d'une serre confinée dédiée à la conservation et à la pré-multiplication du matériel végétal de vigne. Stratégique et innovant, ce modèle de production et d'organisation est unique en France.

Les ateliers de la démarche Paysages & énergies

Les élus, les acteurs institutionnels et associatifs sont au cœur de cette démarche, initiée conjointement par le Département et l'État. Pour aller à leur rencontre et recueillir leurs perceptions des paysages et de l'impact des énergies renouvelables, 5 ateliers ont été organisés en juillet à Baye, Ay-Champagne, Sillery, Châlons-en-Champagne et Givry-en-Argonne. Les participants ont ainsi pu valoriser les caractéristiques paysagères de leur territoire et formuler des recommandations de bonnes pratiques favorisant l'implication des acteurs locaux pour l'insertion visuelle des projets éoliens, photovoltaïques et de méthanisation.

Le Bilan des émissions de Gaz à Effet de Serre du Département

Le Département a lancé l'élaboration de ce bilan de son patrimoine et de ses compétences dès le début de l'année 2023 pour estimer les émissions générées par ses activités en 2022 et proposer une feuille de route. Tous les services se sont mobilisés pour collecter les données. L'analyse révèle que 30 640 tCO₂ ont été émises, en réduction par rapport au bilan de 2018, ce qui encourage à poursuivre les efforts collectifs.



Le Sydéar

La compétence « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations », dite Gemapi, a apporté des changements au paysage institutionnel connu jusqu'alors. Sous l'impulsion du Département, une réflexion a été engagée avec les Présidents des syndicats de rivières et des intercommunalités pour mettre en place une nouvelle organisation.

Créé le 1^{er} janvier 2023, le Syndicat Départemental d'Assistance à la restauration et à l'entretien de Rivières dénommé Sydéar est composé de huit membres, pour la partie marnaise de leur territoire : le Département de la Marne, les Syndicats de la Marne Moyenne, les bassins Aisne Vesle Suippe, la Vallée de l'Aisne Supérieure, le bassin de la Superbe et sur le bassin Marne et Surléon ainsi que les Communautés de Communes de la Région de Suippes et Vitry, Champagne et Der. L'objet principal du Sydéar est d'assurer un rôle de coordination et d'apporter des conseils techniques, juridiques et financiers à ses membres en matière de gestion des milieux aquatiques.

En 2023, le Département a contribué à hauteur de 90 000 € soit 75 % du montant total des contributions statutaires comme le stipulent les statuts.

3 vignobles associés au projet Qanopée :
Champagne, Bourgogne, Beaujolais

147 participants aux Ateliers
Paysages & Énergies

30 640 tCO₂ : bilan des émissions
2022 de gaz à effet de serre du Département

90 000 € attribués au Sydéar

La plateforme de Vatry

Le Département est propriétaire de la plateforme aéroportuaire de Vatry composée de l'aéroport, de deux zones d'aménagement concerté et d'une réserve foncière.

Créée à la fin des années 1990 sur le site d'une ancienne base aérienne de l'OTAN, elle a connu un développement important depuis 25 ans en devenant une véritable plateforme multimodale (air-fer-route). Elle emploie aujourd'hui environ 1 200 personnes au sein d'une trentaine d'entreprises différentes qui occupent environ 300 000 m² d'entrepôts.

La superficie de la plateforme est de 1 416 ha qui se décomposent de la façon suivante :

- Le domaine aéronautique : 412 ha
- La ZAC n°1 : 265 ha
- La ZAC n°2 : 157 ha
- La réserve foncière : 582 ha dont 362 ha réservés pour la future ZAC n°3

Conciliation du développement économique et la préservation de l'environnement

Le Département, en collaboration avec les services de l'État, a élaboré un projet de plan de développement global et d'implantation écologique afin de rendre compatible le développement de l'aéroport et la commercialisation des ZAC avec la préservation de l'environnement.

Ce plan permet d'identifier les enjeux en présence, d'élaborer des préconisations et d'esquisser des solutions en vue de répondre à la séquence « Éviter, Réduire, Compenser » (ERC).

Son objectif est également de réduire l'impact des projets futurs sur l'environnement et ainsi faciliter l'instruction des dossiers d'autorisations à déposer par les porteurs de projet au titre du code de l'environnement. Le Département a également décidé d'adhérer à l'association Aéro Biodiversité afin de recenser, protéger et valoriser la biodiversité présente sur l'aéroport. Cette démarche vise à l'obtention du label aéro biodiversité.

La poursuite de la commercialisation des ZAC, labellisées « Site industriel clé en main »

Sur les ZAC n°1 et n°2, des terrains ont été vendus aux sociétés ALP (logistique alimentaire) et Mosolf (logistique automobile) et des négociations sont en cours pour de nouvelles activités logistiques ainsi qu'une activité de production de matériaux biosourcés.

L'activité de l'aéroport

Affectée par le ralentissement économique qui a suivi la guerre en Ukraine, l'activité a été très faible en termes de fret malgré un dernier trimestre encourageant. Le tonnage annuel 2023, qui s'élève à 9 165 tonnes, est en retrait de 50 % par rapport à l'année 2022.

L'activité passagers, avec près de 70 000 passagers transportés, est en hausse de 10 % par rapport à l'année 2022. L'activité de vols d'entraînement est en hausse de 46% par rapport à l'année 2022.



La transition énergétique

La démarche menée par le Département depuis plusieurs années visant à améliorer la performance énergétique de son patrimoine s'est poursuivie en 2023, avec la finalisation des opérations précédemment engagées et le lancement de nouvelles.

Elles ont notamment concerné des travaux de remplacement ou de rénovation de toitures, d'isolation par l'extérieur, de remplacement de chaudières et de menuiseries extérieures dans plusieurs collèges et bâtiments départementaux.

Outre les diverses obligations liées à la transition énergétique des bâtiments, ces opérations contribuent également à améliorer les conditions d'accueil des utilisateurs.



Poursuite du plan pluriannuel d'investissement dans le cadre de la transition énergétique

Depuis de nombreuses années le Département s'investit dans le cadre de la transition énergétique de son patrimoine. Dès 2021 des actions ont été menées en ce sens, complétées au travers de l'enveloppe spécifique « Transition » votée en 2022.

Dans ce cadre le plan d'investissement engagé sur 5 années vise toujours à améliorer le confort des utilisateurs, à réduire les consommations d'énergie et à construire des bâtiments plus durables.

Sur 2023, les opérations dans les collèges ont été consacrées à des travaux d'isolation par l'extérieur et de remplacement de menuiseries concernant Grand Morin à Esternay, de remplacement de la couverture pour le collège Côte Legris à Épernay et de réfection de l'isolation et de l'étanchéité de toiture pour le gymnase du collège Gisèle Probst à Vitry-le-François.

Dans les bâtiments les différentes actions entreprises ont permis, entre autres, le remplacement ou rénovation de chaudière/chaufferie pour la Gendarmerie de Courtisols et le Musée du Der, l'installation de bornes de recharges et de cuves de récupération des eaux de pluie au sein du parking départemental, la rénovation énergétique des façades de la CSD Pont de Laon à Reims, de travaux d'isolation par l'extérieur des façades du Foyer départemental de l'enfance à Reims et de travaux de remplacement des menuiseries extérieures au Foyer de vie le Jolivet à Suippes.

Installation de bornes de recharge des véhicules électriques

Dans la continuité du renouvellement de son parc automobile et notamment l'acquisition de véhicules électriques ou hybrides rechargeables, le Département s'est doté en 2023 de 4 bornes électriques au sein du parking départemental.

L'étude menée en 2022 quant au choix des sites d'accueil, les emplacements à équiper, les technologies et puissances à privilégier ainsi que les coûts de raccordement, a permis d'en optimiser les installations.

Cette opération se poursuivra avec la mise en place d'un marché sur 4 ans visant à équiper à moyen terme plusieurs autres sites départementaux.

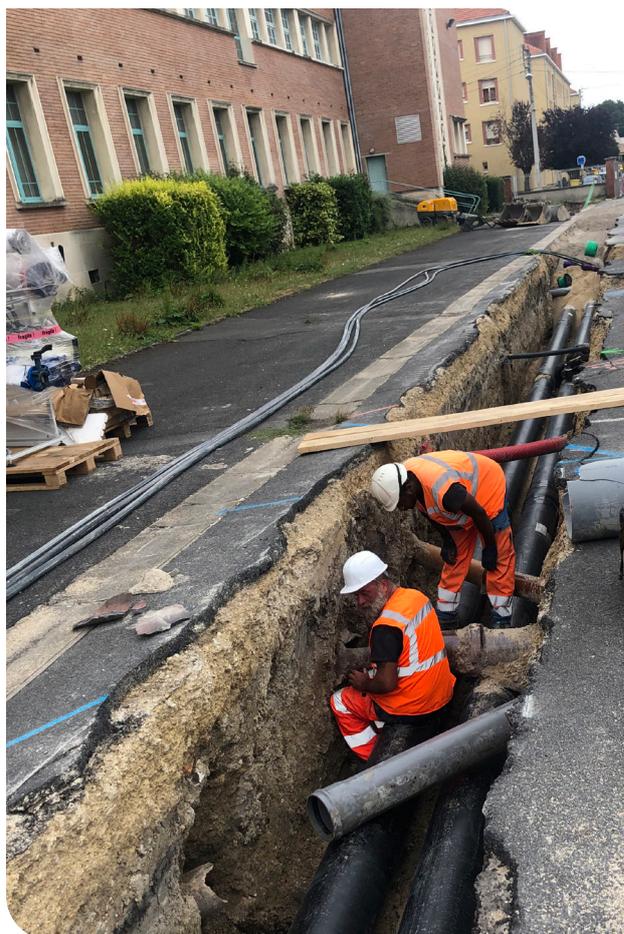


Le raccordement de sites départementaux aux réseaux de chaleur châlonnais et rémois

Les deux réseaux de chaleur renouvelable à base notamment de déchets ménagers optimisés portés par les villes de Châlons-en-Champagne et de Reims présentent pour avantage de permettre une baisse des coûts de fonctionnement et de réduction des gaz à effet de serre pour les sites raccordés.

C'est dans ce contexte que le Département a fait le choix de se lancer dans cette opération visant à raccorder plusieurs de ses sites, dont les collèges Perrot d'Ablancourt à Châlons-en-Champagne et Paul Fort à Reims, ainsi que 5 bâtiments châlonnais (direction générale des services du Département, direction de la solidarité départementale, archives départementales, Hôtel du Département, foyer de l'enfance) et 2 bâtiments rémois (foyer de l'enfance et foyer Yvon Morandat).

Une étude est en cours quant à la mise en place d'un nouveau réseau de chaleur par la Ville d'Épernay auquel le Département pourrait éventuellement adhérer.



-
25
-



La stratégie énergétique

Le Département s'acquitte de ses obligations déclaratives au titre du décret qui prévoit une réduction de la consommation d'énergie des bâtiments de 40 % en 2030, 50 % en 2040 et 60 % en 2050.

Outre la réalisation d'importants investissements au titre de la transition énergétique sur l'ensemble de son patrimoine, le Département a engagé une étude visant à l'élaboration d'un Schéma Directeur Immobilier Énergie (SDIE).

Ce schéma a pour objectif de définir une politique de rénovation énergétique du patrimoine bâti sur les 30 prochaines années afin de disposer d'une vision consolidée du patrimoine, de prioriser la mise en œuvre des opérations de travaux et de répondre, de ce fait, aux exigences du décret tertiaire. Les audits dans certains collèges et bâtiments départementaux ont été effectués en 2023 et serviront de base quant à son élaboration qui se concrétisera en 2024.

2,75 M€ pour la rénovation énergétique du patrimoine

12 M€ pour la transition dans les collèges publics

3 M€ pour la transition dans les bâtiments

5,91 M€ d'investissements ont été réalisés depuis 2021



La direction des Finances et du Numérique

La direction des finances et du Numérique (DFN) intervient de manière transverse au sein de la collectivité. Elle est à l'appui de l'ensemble des services de la collectivité afin de construire et de mettre en œuvre le budget de manière optimale. Elle offre à ses partenaires et aux agents conseils ou matériels, permettant de garantir les meilleures conditions de travail et le développement d'outils adaptés.

46 agents

3 services et **2** cellules

57 331 mandats traités

3 418 tickets d'incidents transmis au support utilisateurs

dont **175** par les collègues

584 M€ : budget 2023

Les finances et le budget

Le Département a su garder, avec un budget porté à 587 M€ en 2023, sa place dans la vie des Marnais. Malgré les dépenses imposées et non compensées de la part de l'État et une diminution de 20 % de la recette issue des Droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO), la collectivité a marqué sa volonté d'accompagner les projets portés par les territoires et l'ambition de rendre un service de qualité. Vecteur de lien et de cohésion, le Département a consacré 361 M€ à la solidarité tout en maintenant son niveau d'investissement sur l'ensemble du territoire.

+ Le PPI : un plan pluriannuel des investissements a été matérialisé dans un document vivant. En coordination avec les services opérationnels, il est adapté en fonction du rythme des opérations identifiées et des arbitrages budgétaires. Ce document doit permettre de décliner les choix politiques, de mesurer leur soutenabilité budgétaire ainsi que les priorités à définir.

Le numérique et la gestion électronique des données

En 2023, le service Numérique a conçu et mis en ligne plusieurs e.services :

- L'application « Bilan des Écoles Maternelles », déployée en octobre 2023, cette innovation technique permet aux infirmières puéricultrices de travailler en totale autonomie, sans papier ni réseau internet.
- Le portail de suivi des habitats inclusifs a aussi été mis en ligne. Cette plateforme permet aux porteurs de projets de faciliter les échanges avec le Département dans le domaine de l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie.
- L'application Assmat.marne.fr a été déployée et ouverte à l'ensemble des assistantes maternelles de la Marne.

Les services continuent à dématérialiser leurs procédures grâce à la Gestion Électronique des Documents (Ged) qui est maintenant interfacée avec le parapheur électronique et permet, depuis le début 2024 de gérer le cycle de vie des documents. Le dossier RH des agents a été initié sera actif au 2^e semestre 2024.

+ Le Département de la Marne s'est engagé dans un plan de sécurisation face à la cybermenace. Ce premier plan, établi sur 3 ans, est en partie financé grâce au concours de l'État via le plan « France Relance ». De nouveaux outils techniques se déploient et les agents deviennent tous acteurs de la résilience.

Le partenariat

219 dossiers ont été examinés en commission permanente ou par l'Assemblée en 2023 (portés par les communes ou les intercommunalités) pour un montant voté de 8 644 382 €.

L'information géographique

Le Système d'Information Géographique (SIG) assure le développement, la maintenance et l'assistance utilisateurs des applications cartographiques interactives :

- sur le portail intranet Cartomarne ; 15 applications ; 23 utilisateurs quotidiens en moyenne,
- en géomobilité : 6 applications,
- sur le site www.marne.fr ; 3 applications dans la rubrique Info-Routes.

Le SIG conçoit (166 cartes nouvelles en 2023) et édite (300 documents papier ou PDF) des cartes à destination de tous les services du Département ou de partenaires extérieurs.

+ En 2023, le SIG a participé, avec l'appui de la Direction de la Communication, à l'organisation des GéoDataDays, salon national de la géographie numérique, qui s'est déroulé à Reims les 13 et 14 septembre (80 exposants et 1 200 congressistes).



Dotation départementale pour les collèges en 2023 :

649 PC et **619** écrans

624 tablettes, soit **39** classes mobiles

122 vidéoprojecteurs

6 vidéoprojecteurs interactifs (VPI)

1 équipement pour Web Tv (1 caméra + 1 tablette)

1 écran Numérique Interactif (ENI)



La direction des Ressources Humaines

La réorganisation des services en juillet 2023 a conduit à recentrer la DRH sur son cœur de métier, les ressources humaines, en mettant l'accent sur la prévention et la sécurité par la création d'un service dédié à la qualité de vie et des conditions de travail et le renforcement de la communication interne auprès des agents. Cette direction a donc en charge quatre services RH et la cellule communication interne. Elle compte à présent 31 agents au service de l'ensemble des pôles, des directions et services.

2 193 agents
employés au Département
dont 475 assistants familiaux

64% de femmes

150 mouvements
dont 30% liés aux
départs à la retraite

15 apprentis

114 M€ pour les salaires
et charges de personnel

Le recrutement et la mobilité

Le service a piloté le nouveau plan égalité professionnelle 2024-2026.

Près de 200 jurys de recrutement ont été organisés pour pourvoir les postes vacants. Près de soixante mobilités internes ont permis à des agents d'évoluer sur d'autres postes.

Face au marché de l'emploi sous tension, la collectivité modifie ses pratiques de recrutement pour être plus attractive et attirer de nouveaux talents.

La gestion des carrières et des rémunérations

Dans un contexte inflationniste, le service carrière et rémunération s'est mobilisé sur la saisie des nombreuses revalorisations en 2023 : hausse du SMIC, augmentation du point d'indice, réévaluation des salaires pour les « bas de grille » et la refonte du RIFSEEP dès le mois de juillet 2023.

Le service a largement contribué à la mise en place du nouvel organigramme et a lancé la démarche de dématérialisation des dossiers individuels des agents.

La formation et l'action sociale

L'année 2023 a été marquée par l'élaboration et la validation du nouveau plan de formation 2024-2027, ainsi que la mise à jour du règlement intérieur de la formation.

Un groupe de travail avec les organisations syndicales a proposé un plan d'actions pour le volet prévoyance de la protection sociale complémentaire devant être mis en place au 1^{er} janvier 2025.

La qualité de vie et les conditions de travail

Une nouvelle conseillère en prévention a rejoint ce nouveau service et a en charge le suivi des collègues et des CSD. Des actions spécifiques aux différents risques professionnels et de maintien de bonnes conditions de travail se sont poursuivis durant l'année 2023, notamment :

- la mise en place d'une démarche de prévention des agressions et des violences externes,
- la poursuite du recrutement de 11 assistants de prévention supplémentaires,
- l'organisation de journées de prévention au bénéfice de 111 agents,
- l'accompagnement de 4 agents dans leur reclassement

professionnel,

- la réalisation de 52 études de postes par l'ergonome du travail,
- des entretiens individuels réalisés par la psychologue du travail,
- l'accompagnement individuel d'agent par l'assistante sociale du personnel,
- l'accompagnement des 138 agents reconnus en situation de handicap
- l'organisation de 11 réunions pluridisciplinaires pour traiter de 80 situations complexes d'agents.

Le dialogue social

Le comité social territorial et la formation spécialisée en santé, sécurité et condition de travail, se sont réunis à deux reprises afin d'émettre des avis sur :

- le nouvel organigramme,
- la refonte du régime indemnitaire,
- le plan de formation 2024-2026,
- le règlement de formation,
- le plan égalité professionnelle 2024-2026,
- le plan de prévention et sécurité 2024-2026,
- l'engagement de la collectivité sur le volet prévoyance de la protection sociale complémentaire.

La communication interne

La cellule, composée de trois agents, s'est chargée de l'organisation des journées des nouveaux arrivants, des remises des médailles et d'accompagner les services dans leur démarche de communication interne.

La refonte de l'intranet a été lancée avec un plan d'actions, nouvel outil de communication interne devant répondre aux attentes des agents.





La direction de la Communication

La direction de la communication est chargée d'élaborer et mettre en œuvre la stratégie de communication de la collectivité en adéquation avec les choix politiques de l'Assemblée départementale. Elle doit veiller à la cohérence globale et à l'unité des messages émis par tous les acteurs de la collectivité. Fonction transversale par nature, elle travaille en étroite collaboration avec les élus et les services du Département.

11 agents

80 ambassadeurs et
300 produits et gammes labellisés Made in Marne

12 120 personnes accueillies à la MDD

462 collégiens accueillis aux matchs du Champagne Basket

1,7 M€ : budget 2023

Vers la refonte du site Internet

L'année 2023 restera marquée par le lancement de la consultation publique pour la refonte du site Internet de notre collectivité, devenue nécessaire en raison de l'impossibilité d'effectuer une montée de version de notre CMS Drupal 7 à la version actuelle. Les offres déposées sont en cours d'analyse et le prestataire retenu devrait être connu dans les toutes prochaines semaines.

Lancement du bus France services

Le bus France services constitue également un dossier majeur qui a vu la réalisation de la livrée et des supports de communication de cet outil de proximité. Le bus a été présenté à la presse et inauguré à la foire de Châlons en septembre dernier. Sa récente labélisation nécessite une légère actualisation, actuellement en cours.



Un nouveau rapport d'activité

Une nouvelle maquette du rapport d'activité des services a vu le jour, et six numéros du magazine sont parus. Face à la montée des incivilités dont sont victimes nos agents, une campagne de sensibilisation du public à de meilleurs comportements a débuté fin 2023 et sera poursuivie cette année.



La jeunesse à l'honneur à la foire de Châlons

Comme chaque année, la foire de Châlons reste un temps fort de notre communication en direction du grand public. Nous y avons animé un stand consacré à la jeunesse en cohérence avec la création du Conseil Départemental des Jeunes, et, pour la première fois, un stand éphémère de 200 m² a été consacré aux produits Made in Marne. Une vingtaine de producteurs et artisans ont participé et présenté leurs produits locaux aux visiteurs.

Made in Marne rayonne sur le territoire



Un travail de positionnement et de définition de notre plateforme de marque a été conduit avec une agence de communication spécialisée afin de mieux cibler et articuler nos efforts de communication. Notons également que nous avons, pour la première fois, participé à un salon hors de nos frontières. En effet, six producteurs Made in Marne étaient présents au Salon de la gastronomie à Troyes en novembre dernier. Pour la troisième année consécutive, la marque était présente sur les marchés de Noël de Châlons-en-Champagne et Reims. Une campagne de promotion sur des supports variés dont le tramway de Reims, accompagnait cette participation attendue. Made in Marne compte désormais 80 producteurs et artisans agréés et près de 300 produits labellisés.

306 500 exemplaires
du magazine diffusés par numéro

L'activité numérique

- + 24% d'abonnés Facebook
- + 90% d'abonnés Instagram
- + 52 % d'abonnés LinkedIn
- + 5 % d'abonnés X (ex Twitter)



La direction Juridique

La direction juridique a été mise en place au 1^{er} juillet 2023 et porte notamment les enjeux de sécurisation juridique des activités et projets de la collectivité.

Elle est structurée autour de 5 services (affaires juridiques ; commande publique ; assemblée ; gestion du patrimoine ; imprimerie, accueil central, courrier) et une déléguée à la protection des données. Ensemble, ils interviennent de manière transversale en soutien aux différents services de la collectivité.

5 services

33 agents

Les affaires juridiques

La mission de conseil juridique auprès des autres services de la collectivité s'est développée en 2023 avec la mise en place de la nouvelle direction. Une procédure d'uniformisation des trames des actes et délibérations a également été initiée.

Parmi les 90 nouveaux dossiers de contentieux ouverts en 2023, 90% relèvent de l'action sociale (73 décisions de justice ont été rendues sur 154 dossiers en cours).

Au titre de l'information documentaire mise à disposition de l'ensemble des agents de la collectivité, 3 064 articles ont été mis en ligne sur l'intranet.

La protection des données

Le Département a confié le pilotage de la mise en conformité au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) à une déléguée à la protection des données (DPO), qui informe et conseille également les services sur l'application du règlement et en contrôle le respect.

À ce jour, 218 traitements de données à caractère personnel ont été recensés et inscrits au registre des activités de traitement. Au cours de l'année 2023, 42 projets ont bénéficié d'un accompagnement de la DPO, allant du conseil juridique à la mise en place des mesures de conformité. 61 demandes émanant de particuliers ont été instruites par la DPO, essentiellement des demandes d'accès aux données les concernant et des demandes d'opposition au traitement de ces données.



La commande publique

Le nombre de marchés publics s'est maintenu entre 2022 et 2023 ; cette dernière année a enregistré 137 marchés contre 141 en 2022. Dix-neuf réunions de la commission d'appel d'offres se sont tenues au cours de l'année.

La collectivité a continué à faire face à l'inflation des prix des marchés publics dans différents secteurs d'activité (bâtiments, routes, services et fournitures) faisant suite à la guerre en Ukraine et nécessitant la passation d'avenants exceptionnels d'augmentation des prix.

Parmi les marchés de fournitures et services gérés par la cellule achats, il est à noter le renouvellement en 2023 du marché de prestations de nettoyage de l'ensemble des sites du Département pour 4 ans.

L'assemblée

Composé de trois agents, ce service a en charge le suivi et l'organisation des réunions institutionnelles de la collectivité soit en 2023 la tenue de 9 sessions (dont 4 extraordinaires) et 6 commissions permanentes. Ces réunions ont permis l'adoption de 256 délibérations qui définissent les politiques départementales et rythment l'action des services.

L'assemblée a été fortement sollicitée en 2023 suite à la démission du Président en exercice et l'organisation de l'élection du nouveau Président en novembre.

De nouvelles procédures de suivi des désignations des représentants du Département ont également été mises en place.

9 sessions, dont 4 extraordinaires

6 commissions permanentes

256 délibérations

Le patrimoine départemental

En juillet 2023, une fusion du service de la gestion du patrimoine et du service des affaires foncières routières et de l'urbanisme est opérée.

Composé de six agents, ce service coordonne désormais sur le plan juridique et financier les missions relevant de la gestion de la totalité du patrimoine départemental soit près de 4 200 km de voirie départementale et près de 200 sites bâtis représentant une surface de l'ordre de 600 000 m².

À ce titre, 30 dossiers relevant d'opérations foncières d'acquisitions, de ventes ou d'échanges d'immeubles ont été instruits ainsi que 119 dossiers relevant de la gestion locative du patrimoine (mises à disposition des salles, baux de locations, conventions...) pour un total de recettes de 1 M€.

Le service assure également le suivi administratif et financier du plan d'assurances de la collectivité avec l'instruction en 2023 de 20 dossiers de sinistres responsabilité civile et dommages aux biens. Les marchés responsabilité civile et flotte automobile ont également été renouvelés.

25 dossiers relevant de l'urbanisme (modification, révision, mise en compatibilité, PLU) ont également été instruits ainsi que près de 50 opérations relevant de la délimitation du domaine routier départemental (bornage, procès-verbaux de délimitation de la propriété des personnes publiques).

L'imprimerie, accueil central et courrier

Composée de 3 agents, la cellule accueil central gère l'accueil physique et téléphonique au niveau des services centraux à Châlons-en-Champagne de 7h15 à 18h en continu. En 2023, l'activité a été soutenue avec pas moins de 32 500 appels reçus et 3 000 visiteurs.

La cellule courrier gère le courrier (au départ et à l'arrivée), les liaisons parapheurs entre la DGSD et le Cabinet du Président, et l'affranchissement pour les services centraux. Elle est pilotée par un agent du lundi au samedi qui a assuré en 2023 l'affranchissement de 135 000 plis.

La cellule imprimerie assure la conception et l'impression des nombreux supports de communication avec plus de 2 700 demandes de travaux en 2023. Au cours du premier semestre, l'imprimerie s'est vue dotée d'une nouvelle presse numérique couleur. Ce nouveau matériel plus performant permet de faire face à des demandes accrues dans ce domaine, avec efficacité et rapidité. Côté volumétrie, le secteur numérique couleur a vu l'activité fortement augmenter, passant de 1 566 510 impressions en 2022 à 3 288 464 impressions en 2023.

41,5 tonnes de papier commandées

4 200 000 impressions

32 500 appels

3 000 visites





Marne
LE DÉPARTEMENT

marne•fr